

Liste des délibérations présentées lors de la séance de Conseil Municipal
du mercredi 26 novembre 2025

Séance du mercredi 26 novembre 2025

Session ordinaire

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 26 novembre, à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Saint-Maur s'est réuni salle du conseil municipal.

Convocation : mercredi 19 novembre 2025

Présents : M. RÉAU, Mme MERIOT, M. BERGOUGNAN, Mme VOITIER, Mme LIEGE-LEFRESNE, M. GEORGET, Mme TROCHON, M. DUFRENOY, M. COATRIEUX, Mme LE FLOHIC, M. PIERRY, Mme IMBERT, M. DAHURON, M. VIEIRA-MARQUES, M. VANDAMME, Mme RAFFINAT, M. BLIN, Mme ZAUG, M. LIMBERT, Mme MOUILLEBET, M. DAMIEN.

Absents ayant donné pouvoir :

- Mme HAÏDEE DAMIEN pouvoir à M. DAMIEN
- M. JOLIVET pouvoir à M. BLIN
- Mme GRONDIN pouvoir à M. RÉAU
- M. MERIGOT pouvoir à Mme VOITIER
- Mme GARCIA-BAUCHÉ pouvoir à Mme LE FLOHIC

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Membres votants : 26

Absent excusé :

- Mme PEYROUTET

Secrétaire de séance : Mme Brigitte VOITIER

- **Délibération n° 2025-11-01** : Projet micro-crèche « le nid d'éveil »

Délibération adoptée 23 votes POUR, 3 ABSTENTIONS

- **Délibération n° 2025-11-02** : Réalisation d'un diagnostic par la CAF pour la signature d'une convention territoriale globale (CTG)

Délibération adoptée à l'unanimité. Mme ZAUG et M. DAMIEN ne prennent pas part au vote en tant que personnes intéressées.

- **Délibération n° 2025-11-03** : Signature d'une convention avec le RASED

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° 2025-11-04** : Acquisition parcelle ZO 0115

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° 2025-11-05** : Délimitation d'une zone de présence d'un risque de mэрule à Saint-Maur

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° 2025-11-06** : Décision modificative n°2

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° 2025-11-07** : Rapport de la mise en œuvre des recommandations à la suite du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes

Le Conseil Municipal prend acte de la délibération

La secrétaire de séance,

Brigitte VOITIER



Le Maire,

Ludovic RÉAU

